

Conseil d'administration

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 juin 2026

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le « RTC »), tenue le 10 juin 2026, à 17 h, au 1130, route de l'Église à Québec

Sont présents formant
quorum : M. Yannick Fauteux, **président**
M. Clément Bourdeau
M^{me} Elainie Lepage
M. Joel Joncas
M^{me} Lucie Le Blanc
M. Raphaël Lebailly
M^{me} Annie Sanfaçon

Sont absents : M^{me} Marianne White, **vice-présidente**
M^{me} Marise Drapeau
M^{me} Chantale Giguère
M. Maxime Elmaleh
M. Sébastien Hallé

Sont également présents : M. Nicolas Girard, directeur général
M^{me} Stéphanie Deschênes, secrétaire générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yannick Fauteux agit à titre de président de l'assemblée et M^{me} Stéphanie Deschênes agit à titre de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 26-026

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil d'administration en ont reçu copie;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M^{me} Annie Sanfaçon et appuyée par M. Joel Joncas, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration d'intérêts n'est effectuée par les membres du conseil concernant les sujets de la présente assemblée.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Conformément à l'article 32 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01) se tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes s'adressent aux membres du conseil d'administration.

Deux citoyens font part de leurs préoccupations concernant les autobus en attente dans le secteur du boul. Neilson et la rue de Marly. Un document est déposé à cet effet.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 6 MAI 2026

Résolution 26-027

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil d'administration reconnaissent en avoir reçu copie;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. clément Bourdeau et appuyée par M^{me} Elainie Lepage, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du RTC tenue le 6 mai 2026, tel que présenté.

6. DIVERS

Aucun sujet n'est ajouté sous cette rubrique.

7. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Le président invite les membres du conseil à la période d'intervention.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration ayant été étudiés, la séance est levée à 17 h 15.



Yannick Fauteux
Président



Stéphanie Deschênes
Secrétaire générale